



ASSOCIATION EAU TOURAINE
5 RUE DES PERVENCHES
37 300 JOUÉ-LÈS-TOURS

eau-touraine@laposte.net
<https://www.eau-touraine.fr/>

Tours le 14 novembre 2022

LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE PRESIDENT ET AUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE TOURS-METROPOLE VAL-DE-LOIRE

Le conseil communautaire de Tours Métropole Val de Loire a inscrit à son ordre du jour du 14 décembre 2022 l'approbation du choix du délégataire et du contrat de concession pour les communes Druye, Savonnières, Villandry, Ballan-Miré, Berthenay, Parçay-Meslay, Rochecorbon.

Nous prenons acte de l'échéance unique de fin de l'ensemble des DSP en 2028 (sauf Joué-lès-Tours)

Nous regrettons vivement ce choix de Délégation de Service Public qui ne correspond pas :

- à l'intérêt des usagers
- à la nécessité de cohérence de gestion sur le territoire de la Métropole, compte-tenu de la fourniture majoritaire d'eau par la Régie de Tours qui alimente les réseaux de communes périphériques.

Nous constatons une rupture d'égalité de traitement entre tous les citoyens dans le domaine vital de la gestion de l'eau potable générée par la co-existence :

- d'une grande Régie (Tours, Saint-Avertin, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Cyr-sur-Loire, La Membrolle-sur-Choisille)
- de DSP comportant des clauses diverses, sur le même territoire.

Nous regrettons que la fin de plusieurs contrats n'ait pas pu permettre l'intégration de ces communes dans la Régie existante qui alimente plus de 60 % des habitants en eau potable de bonne qualité.

Depuis 6 ans (date de prise de la compétence de l'eau en janvier 2017), la Métropole a eu le temps de la réflexion sur ce sujet et nous sommes surpris que 6 années supplémentaires soient de nouveau nécessaires.

Eau-Touraine a pourtant alerté de façon permanente sur cette nécessité.

Nous nous interrogeons sur l'orientation de la politique de l'eau dans la métropole :

Vers une Régie publique regroupant toutes les communes ? Ou vers une emprise renforcée du privé menaçant à terme l'existence de la Régie actuelle?

C'est pourquoi l'association Eau Touraine demande au Président et aux élus de TMVL :

D'engager dès maintenant la réflexion pour la mise en place au 1^{er} janvier 2029 d'une gestion de l'eau et de l'assainissement de toutes les communes de la Métropole dans la Régie existante et de prévoir les moyens humains, techniques et financiers pour y parvenir.